



**Association des
Anciens de la
Météorologie**

Marche de Bois-le-Roi à Fontainebleau-Avon par la tour Denecourt

L'AAM IDF en collaboration avec l'ANAFACEM IDF vous propose une marche le **24 avril 2026**.

Départ de la marche : 10 heures devant la gare de Bois-le-Roi



Pour y parvenir : ligne R, Gare de Lyon (Hall 1). Départ 9h15 voie K (attention le train suivant est à 10h16), RER en direction de Montereau ou de Montargis. Descendre au deuxième arrêt, gare de Bois-le-Roi (La ligne R part de la voie K. En arrivant par le RER A ou D, l'accès se fait très simplement par le Hall 3 au niveau -1 via la salle d'échange Métro/RER au niveau -2.).

Cette marche d'environ 12,5 km comprend quatre parties :

- Au départ de Bois-le-Roi, nous rejoignons la forêt de Fontainebleau et passons par le « Petit Mont » pour arriver à la butte Saint-Louis sur laquelle se trouvent les ruines d'un ermitage.
- La balade se poursuit en suivant les marques bleues sur un sentier parmi les rochers jusqu'à un emplacement adéquat pour le casse-croûte de midi.
- La promenade continue parmi les rochers jusqu'à la départementale D116, puis le chemin balisé conduit à la tour Denecourt.
- On emprunte ensuite le sentier des fontaines, qui conduit directement à la gare de Fontainebleau-Avon.

Arrivée la gare de Fontainebleau-Avon : entre 15 h et 16 h ; trains toutes les 30 minutes en direction de Paris Gare de Lyon.

Informations pratiques

- Compte tenu du passage entre les rochers prendre de bonnes chaussures.
- Apporter son casse-croûte et une boisson, et se munir d'un vêtement de pluie si la météo n'est pas certaine ; un bâton de marche peut être utile pour se stabiliser dans les descentes.
- Toilettes aux gares d'arrivée et de départ ; toilettes naturelles sur le parcours.
- **Pour ceux qui seraient rebutés par la marche à travers les rochers**, nécessitant parfois d'y frotter le pantalon, et qui réclame un peu d'expérience et de pratique, il existe une possibilité de rejoindre la route du Luxembourg et de se retrouver aux abords de la D116. Nous aviserons sur place en fonction des participants et si besoin nous ferons deux groupes.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de Maurice Imbard
(maurice.imbard@orange.fr) avant le **15 avril 2026**

Parcours de Bois-le-Roi à Fontainebleau

